

Lorsqu'anciennes et « nouvelles » cultures politique se rencontrent dans un champ d'OGM...

Effets des inégalités de compétences et d'accès aux différents régimes de pratiques sur la mobilisation collective contre les OGM

L'enquête ethnographique menée¹ sur deux procès de « faucheurs d'OGM » (à Valence et à Foix) et sur le fonctionnement des comités de soutien aux inculpés met en évidence deux modalités des rapports noués entre militants de la Confédération Paysanne (C.P.) et d'Attac. C'est du constat de la divergence dans les rapports entre les militants de ces deux organisations que le questionnement est né ainsi que l'enquête comparative. En effet, si la coopération au sein du comité de soutien aux inculpés « allait de soi » à Foix, le consensus s'est avéré impossible à Valence où le comité a fini par éclater à force de divergences et de conflits entre deux « cultures politiques ».

L'étude comparative des deux configurations à priori semblables au départ (deux procès consécutifs à des fauchages d'OGM par des militants de diverses horizons, dont des adhérents d'Attac et des syndicalistes de la C.P.) et qui s'avèrent divergentes à l'arrivée permet de mettre à jour les conceptions propres à chacune des « cultures militantes » de la démocratie, de la pertinence à s'exprimer sur le sujet des OGM ou encore de la participation politique et d'aborder la question des conditions sociales de l'accord dans des contextes d'action collective. Si celles-ci restent implicites la plupart du temps, elles deviennent explicites lorsqu'il y a conflit, ce qui est le cas dans la configuration valentinoise où l'on assiste à une véritable compétition pour le monopole de la contestation sociale. Il semble en effet que les enjeux dont l'action est investie et son cadrage symbolique soient autant le fait de stratégies vis-à-vis de « l'adversaire » que d'une concurrence entre les acteurs qui prétendent représenter ces groupes².

Pour comprendre les investissements différenciés des acteurs dans les actions de fauchage, les jeux de différenciation et les rapports de force entre les différentes composantes d'un mouvement social, nous les replacerons dans leurs positions sociales mais aussi dans leurs positions au sein de l'espace des mouvements sociaux. C'est dans le sillon d'une approche pragmatique des mouvements sociaux³ que nous nous plaçons ici, considérant également l'espace des mobilisations anti-OGM comme un sous-champ du champ du mouvement social⁴.

Etant donné que les collectifs protestataires se construisent le plus souvent en fonction d'enjeux, intérêts ou motivations disparates, nous tenterons dans une première partie, de rendre compte des logiques de compétition, distinction ou de coopération entre les différentes composantes présentes (principalement les comités locaux d'Attac et les sections départementales de la C.P.). Pour cela, nous décrirons les différentes formes contemporaines de militantisme en fonction de quatre critères - le premier oppose "théorie" à "pratique", le second actions "légalistes" et actions "illégalistes", le troisième concerne les formes d'organisation et oppose démocratie "directe" et "représentative", le dernier concerne les rapports entretenus avec le champ politique et oppose une conception "citoyenne" d'interpellation des élus aux partisans de "l'autonomie du mouvement social" - afin de mettre en évidence les lignes de clivages interne au sous-champ de la contestation sociale des OGM. Puis nous montrerons dans une deuxième partie que ce sont des positions dans l'espace social qui s'affrontent et qu'elles

¹ Enquête menée durant l'année du DEA, 2002-2003 (DEA de sciences sociales ENS/EHESS). Des entretiens ont été menés avec les inculpés des deux procès, et une observation participante a été effectuée dans les comités de soutien des deux localités.

² Etienne Penissat fait la même remarque quant aux occupations de lieux: "Mai 68, Lip, Longwy...Les occupations dans les années 70: Contribution pour une sociologie du mouvement ouvrier en lutte(s)", mémoire de DEA ENS/EHESS, 2002-03.

³ « Cette approche exige à la fois de s'intéresser aux compétences que requiert l'engagement dans une protestation collective et d'appréhender ce type d'activité comme participant d'un univers de pratique et de sens relativement autonome » in L. Mathieu, "Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux", *RFSP*, 52(1), fév. 2002.

⁴ reprenant ici la position théorique de G. Mauger.

sont liées aux histoires sociales des agents et à leur socialisation au sein de différentes cultures politiques. Cinq portraits idéaux-typiques de faucheurs d'OGM seront ainsi dressés afin de rapporter les prises de positions énoncées dans la première partie aux positions des acteurs. Enfin, seront exposées en conclusion quelques hypothèses quant aux conditions sociales de l'accord dans un contexte d'action collective afin de rendre compte de la coopération entre composantes du sous-champ de la contestation des OGM dans un cas et dans l'autre de la concurrence entre ces mêmes composantes.

I. Le sous-champ de la contestation des OGM : un espace de conflits, concurrences, coopération entre Attac et la C.P.

L'analyse comparative des principaux points de divergence et de conflits entre les acteurs de ces procès sera présentée autour de trois grands thèmes : la conception de la démocratie, celle de la participation politique et des pratiques participatives et enfin les rapports entre organisations au sein du sous-champ de la contestation des OGM.

1. Démocratie représentative vs démocratie participative : conflits autour de la conception de la démocratie

Les premières divergences entre nos deux terrains d'enquête apparaissent en amont des deux procès, lors de la conception de l'action de désobéissance civile. Celle-ci est conçue, à Valence, par la C.P. 26 (et principalement par son porte parole, M. Boson) comme le relais d'une campagne nationale de fauchage d'OGM lancée par la C.P., et M. Boson d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une initiative *de la C.P.* et que si d'autres associations ont pu y participer, elles n'y étaient qu'associées : « *on a invité toutes les assos du département qu'on connaissait pour leur dire voilà ce qu'on fait, est-ce que vous vous y associez ?...* ». La situation initiale est très différente à Foix où l'action est décidée localement, de manière informelle et ne relaie aucune initiative nationale. C'est la nouvelle de la présence d'OGM dans leur département qui provoque l'initiative d'un groupe de militants aux affiliations variées⁵.

De nombreuses différences entre nos deux terrains découlent de ce rapport initial divergent aux instances nationales et à la formalité/informalité de l'organisation, notamment la réaction des comités Attac locaux à l'appel au fauchage. En effet, alors qu'à Foix l'information est relayée au sein d'Attac sans que l'appartenance politique des acteurs à l'origine du fauchage ne préoccupe personne et dans un climat de confiance envers la C.P., le comité local d'Attac drômois cherche d'abord à réunir son CA pour voter la participation officielle au fauchage. La question de l'origine de l'action sera d'ailleurs source de vives tensions à Valence, Attac accusant la C.P. d'avoir menti sur l'appel d'Attac-national au fauchage : « *Ce qui a motivé nos deux représentants à prendre cette position là, c'est un fax qui lui-même peut être assimilé à un faux parce que d'après ce fax, Attac-National s'est joint à l'appel de la C.P. pour aller arracher...ce qui n'est pas vrai !* ». Si la décision d'aller faucher est prise de manière formelle à Valence et répond aux appels des instances nationales, c'est l'informel et l'autonomie qui caractérisent les relations entre militants de base ariégeois et leurs hiérarchies nationales.

L'analyse des reproches que se font les deux « camps »⁶ à Valence et la comparaison avec le terrain ariégeois mettent en évidence un conflit sur les formes d'organisation qui oppose les différentes cultures politiques. Les membres d'Attac reprochent ainsi à ceux de la C.P. le fonctionnement trop hiérarchique de leur syndicat : « *Il faudrait qu'ils enlèvent un peu leurs œillères parce que la C.P., c'est un syndicat très hiérarchique, très pyramidal : y'a les chefs,*

⁵ Dont des membres de la C.P., d'Attac et des « non-affiliés ».

⁶ Le comité de soutien se scinde rapidement en deux « camps » qui s'affrontent constamment : celui d'Attac et celui de la C.P.

et puis la viande et la piétaille et à Attac 26-07, on refuse de marcher dans ces combines-là, on essaie au contraire d'être très très transversal, c'est un choc de cultures », tandis que les seconds reprochent aux premiers de manquer d'organisation et de porte parole qui ait la carrure nécessaire : *« la présidente du groupe de Valence est une dame qui est très discrète, très gentille mais elle se laisse peut-être trop déborder par ...sa base quoi. »*. L'analyse des pronoms employés par les différents acteurs met en évidence deux rapports du « je » au « nous » : ceux du camp de la C.P. n'emploient quasiment jamais le « je » illégitime à leurs yeux - seul le « nous » qui représente la somme des militants est légitime - tandis que ceux d'Attac rejettent le « nous » impersonnel, considérant au contraire que tout militant doit pouvoir s'exprimer et avoir le même poids dans un organisation « réellement démocratique ». Les deux conceptions de la démocratie - représentative et participative - s'affrontent également à Valence sur la question du rôle d'inculpé : si du côté de la C.P. le rôle consiste à avoir fauché afin d'être inculpé⁷ puis de s'en remettre au syndicat pour gérer le procès, on disqualifie cette remise de soi du côté d'Attac où un inculpé doit « travailler sa plaidoirie », se documenter longuement afin de construire son argumentaire et arriver à une plaidoirie *« fouillée, bétonnée et personnelle à la fois »*.

Enfin, si l'idée d'une défense collective fonde l'existence même du collectif danger-OGM à Foix, le choix de la stratégie de défense à adopter pour le procès à Valence résume bien la situation de « choc des cultures ». Alors que les membres d'Attac veulent mettre en avant dix individus dans le cadre d'une défense individuelle, on plaide à la C.P. pour une défense collective arguant que la mise en avant de dix individus différents serait nuisible à l'efficacité : *« On a tous nos différences, et ça, ça spolie le truc, parce que on perd en efficacité, en unité... »*.

On voit ainsi s'opposer frontalement à Valence deux conceptions de la démocratie : celle d'un système basé sur la représentation où le porte parole tire sa force et son efficacité du nombre des militants de bases qui s'en remettent à lui et celle d'un système basé sur la participation individuelle qui considère qu'une plus grande participation des citoyens à l'élaboration des choix politiques est le remède nécessaire aux limites des systèmes politiques contemporain.

Mais au-delà des discours, les relations qu'entretiennent membres d'Attac et syndicalistes de la C.P. à leur organisation sont assez « traditionnelles » à Valence : les acteurs s'identifient fortement à leur organisation et celle-ci joue un rôle prépondérant dans leur construction identitaire si bien qu'ils se sentent redevable envers elle⁸ et se doivent de mettre en avant leur appartenance dans ce procès. La situation est différente à Foix où les militants sont souvent multipositionnels et considèrent les étiquettes « Attac » ou « C.P. » comme de simples outils que l'on investit pour se faire entendre : *« les orgas sont des outils à mettre à disposition, on est là pour l'intérêt commun, c'est ça qui est important, pas l'égo de untel ou le développement de telle structure »*. Les relations entre sections locales et instances nationales illustrent également ces attentes différenciées envers sa hiérarchie. Les structures locales d'Attac et le la C.P. ont un fonctionnement indépendant du national que ce soit au niveau des thèmes abordés ou du répertoire d'action utilisé. Leurs membres ne s'identifient pas du tout à la ligne nationale de leur organisation, se présentant au contraire le plus souvent comme « dissidents ». A Valence, au contraire, les thèmes abordés au sein du comité local Attac sont proches de ceux traités au niveau national et l'on invite des conférenciers membres du bureau ou du conseil scientifique d'Attac. De même, la présence au sein de la C.P. drômoise de M. Boson, secrétaire national, implique un alignement de l'activité locale sur la ligne nationale.

⁷ Etre inculpé relève du répertoire d'action du syndicat, et le rôle d'inculpé est valorisant pour les syndicalistes.

⁸ "Économie des partis et rétributions du militantisme", *Revue Française de Science Politique*, 27 (1), fév. 1977.

Ces rapports d'autonomie vis-à-vis de la hiérarchie d'un côté et de subordination de l'autre, entraînent lors du procès des divergences quant à l'implication des instances nationales.

Si celles-ci n'interviennent pas à Foix et ne sont guère consultées par le collectif danger-OGM, la situation est plus ambiguë à Valence. En effet, les membres d'Attac expriment d'un côté le désir de se distinguer du « national » : « *Attac-National s'est reposé sur la C.P. pour la question des OGM et n'a pas développé de positionnement spécifique à Attac : c'est le fond de notre différend avec Attac national* » mais de l'autre un désir de reconnaissance et de soutien de la hiérarchie : « *On est quand même un petit peu déçus quant au manque de relations qu'on a eu, au manque de soutien du national* ». Du côté de la C.P., le fait que son dirigeant local soit également secrétaire national et que F. Dufour, ancien porte-parole de la C.P. ait participé au fauchage de Valence sous les drapeaux d'Attac (dont il est vice-président) implique directement les instances nationales dans le procès de Valence⁹.

Ces rapports distincts des acteurs aux organisations se traduisent sur nos terrains dans la forme que prennent les organes de soutien aux inculpés et les pratiques participatives qu'ils mettent en place. A Valence, le comité de soutien est composé des organisations qui ont participé au fauchage : chaque organisation mandate des représentants au sein de ce comité et des voix sont distribuées aux organisations, le vote ayant été adopté comme processus de décision. Les documents rédigés par le comité de soutien (CS) sont signés du nom des quatre organisations qui le composent¹⁰, et deux signatures sont nécessaires pour accéder au compte du comité de soutien : une est détenue par un adhérent de la C.P., l'autre par un membre d'Attac. A Foix, le collectif danger-OGM n'est pas composé d'organisations mais d'individus. Les documents rédigés par le collectif sont signés « collectif danger-OGM » sans aucune mention d'organisations. Le vote n'y est pas de mise, le collectif fonctionnant au consensus. Et si l'on ne trouve pas à Valence - malgré le discours des membres d'Attac - de réelles pratiques innovantes ni de propositions concrètes sur la façon de mettre en pratique cette démocratie directe, la question a été réfléchie à Foix et un certain nombre de dispositifs mis en place.

Tout d'abord, les dirigeants du collectif connaissent les limites du consensus - qui n'est pas plus démocratique que le vote en soi et peut devenir plus excluante que celui-ci, favorisant les minorités actives animées d'enjeux de pouvoir au détriment des individus peu enclins à s'exprimer dans des assemblées militantes¹¹. - s'il n'est pas un minimum organisé. Ils en ont d'ailleurs fait l'expérience dans le premier collectif danger-OGM¹² que de vifs conflits entre les Verts et les Inorganisés¹³ avaient déchiré : « *Y'a eu un affrontement [...] un rapport de force permanent d'une violence très, très forte avec des insultes, des menaces de mort* ». Après en avoir discuté à quelques uns, ils décident de « sacrifier » Daniel Nouvion pour « sauver le collectif » : « *Puis y'a eu la volonté de sortir de tout ça, ils m'ont largué dans le pataquès, pour que je focalise les haines et que je sorte toutes ces haines à l'extérieur du comité pour que ça avance quoi.* ». Cette anecdote met en évidence la réflexion menée par ces militants sur la prise en charge de la conflictualité. D'autre part, afin de parer aux éventuelles tentatives de « putsch » que Daniel et Vincent ont anticipées, la prise de décision en réunion plénière doit obéir à une procédure : « *Une décision qui a été prise dans une plénière ne peut être contredite que par deux décisions successives de deux plénières successives. Il faut que ce soit reconfirmé deux fois, histoire d'éviter le plan putsch justement* ». Ainsi, bien que ces militants ariégeois soient de fervents défenseurs de la démocratie directe, ils en connaissent

⁹ Le procès passé, la C.P. Drômoise, furieuse à l'encontre de l'avocate d'Attac a tenté de régler ses comptes avec le camp Attac en passant par les instances nationales et par F. Dufour.

¹⁰ Attac, la C.P., les Verts et AgribioDrôme.

¹¹ Cf. D. Della Porta, Democracy in movement: organizational dilemma and globalization from below. In: *Colloque du GERMM: Les mobilisations altermondialistes*. Paris, 2003.

¹² Un premier collectif avait été mis en place lors d'un précédent fauchage.

¹³ Groupe anarchiste ariégeois.

les dérives, et ont mis en place quelques règles afin que le consensus ne devienne pas consécration de l'informel¹⁴.

Deux registres de pratiques participatives s'opposent ainsi avec du côté de Valence un fonctionnement plus « traditionnel », formel, où les rapports de force entre organisations sont décisifs, les décisions prises au vote et les appartenances mises en avant, et de l'autre un fonctionnement au consensus, qui prône et met en pratique une démocratie directe où chaque individu a le même poids et la même légitimité d'expression.

2. Conflits autour de la représentation de la participation en politique : action exemplaire vs éducation populaire

Si tous les protagonistes de cette enquête ont participé à une action de désobéissance civile, nous montrerons dans cette partie que leurs conceptions de la participation n'apportent pas les mêmes réponses aux questions du but de la participation, des moyens, des partenaires ou encore des raisons pour lesquelles on a fauché.

A Foix, la question du but de la participation à une action de fauchage n'entraîne aucun conflit et les différents acteurs s'accordent sur l'enjeu d'une telle action : la résistance aux OGM. Ce n'est pas le cas à Valence où si l'on fauche dans un but d'éducation populaire pour le camp d'Attac qui cherche à éclairer et convaincre le plus grand nombre de citoyens de la nocivité des OGM, on fauche pour « faire mal à l'adversaire » du côté de la C.P. Les propos de M. Boson soulignent l'incompréhension entre les deux registres de participation : « *provoquer un débat, au moment où le moratoire va être levé, où les firmes développent des essais un peu partout, où la brevetabilité du vivant est transférée en droit français : c'est pas le moment, le débat fallait le provoquer il y a 10 ans* ». Ce sont deux visions de la participation en « démocratie » qui s'opposent à travers ces reproches : le camp Attac est convaincu que l'amélioration du système démocratique passe par une participation plus active aux « questions de société » et qu'en développant la participation individuelle dans des structures militantes plus horizontales, ouvertes, transparentes, la démocratie prendra tout son sens ; de l'autre côté, la réflexion, le débat sur les questions de société, ne feront pas avancer les choses, et c'est une perte de temps : « *C'est plus un groupe de réflexion [Attac] qu'un groupe d'action, et quand ils agissent ça pose beaucoup de problèmes. Je préfère à la limite, agir en disant quelques temps après : j'aurais peut-être dû réfléchir un peu plus, mais c'est pas grave, ça vaut mieux que réfléchir beaucoup avant l'action et finalement pas la faire* ». Pour ces derniers, l'illégalité de ces actions n'est pas un obstacle, c'est au contraire le seul moyen de se faire entendre en démocratie. On en vient ici à la question du « comment » participe-t-on, autrement dit à la question des répertoires d'action mobilisés par les différents acteurs de la contestation des OGM. Or si la désobéissance civile fait partie intégrante du répertoire d'action de la C.P. qui est prête à réitérer les actions de fauchage, le camp Attac considère au contraire qu'il n'y a aucun intérêt à les poursuivre s'ils ne sont pas « compris » : « *ça nous couperait de la population qui reste à convaincre, or c'est justement celle-là qui nous intéresse, pas ceux qui sont convaincus. Alors que, eux, ils agissent mais ne se préoccupent pas de savoir si ils touchent vraiment les gens...* ».

Ces rapports divergents à l'illégalité et à la Justice entrent également en conflits lors du choix des stratégies de défense à adopter au tribunal : les militants de la C.P. veulent détourner l'arène judiciaire au profit d'un jeu syndical en plaçant coupable avec une défense collective et des témoins politiques, se moquant de l'irrecevabilité du message auprès du juge – le procès est considéré comme un moyen de faire passer son message - tandis que le camp Attac se contenterait volontiers d'investir le tribunal sur le plan juridique en plaçant non-coupable

¹⁴ On sait à qui l'informel finit toujours par profiter.

et en prônant une défense individuelle afin de minimiser les peines - le procès est une conséquence malheureuse de la participation au fauchage -.

Deux modes de participation entrent donc en conflit à Valence : celui de l'action exemplaire de la C.P. pour qui les actions de désobéissance civile participent d'une stratégie de confrontation avec l'Etat¹⁵, considérant tous les hommes politiques « pourris » et n'ayant aucun credo en la justice française et celui d'Attac qui préfère utiliser les voies institutionnelles, considérant les élus comme des intermédiaires légitimes. Quant aux faucheurs ariégeois, ils s'accordent ici encore sur la nécessité d'un mode de participation illégal, ces derniers n'ayant aucune intention de passer par les voies institutionnelles et affirmant que seuls les contre-pouvoirs sont à même de faire avancer les choses.

Outre le but et les moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre, c'est aussi la question du bien-fondé des différents faucheurs à participer à une telle action puis à s'exprimer sur les OGM qui oppose les deux camps drômois. Les agriculteurs de la C.P. considèrent qu'étant directement touchés par les OGM dans leur pratique professionnelle, ils sont plus à même de s'exprimer dans ce procès, tandis que les membres d'Attac revendiquent la légitimité du citoyen consommateur, concerné par un problème de société. La C.P. accuse de plus Attac de ne pas avoir participé officiellement à l'action et lui conteste toute légitimité pour participer au CS. On voit donc s'opposer d'un côté l'idée que la légitimité est procurée par le fait d'être directement touché par l'objet attaqué¹⁶ : seul celui qui souffre, « l'aliéné », est fondé à se révolter, avec l'idée qui va de paire que les "autres" ne peuvent « pas comprendre », et de l'autre côté un discours sur la légitimité du citoyen concerné par la « chose publique » et dont le rôle, en tant que faucheur est d'éclairer ceux qui n'ont pas encore pris conscience du problème. Dans ce deuxième registre, il n'y a ni besoin d'être touché en première ligne, ni besoin de « faire nombre » pour être légitime, l'individu suffit. Cela soulève la question de qui est fondé à être militant et pour la C.P., la réponse est claire, on ne peut être à la fois militant à leur côté et bourgeois : « *Au sein d'Attac, on retrouve à la fois des gros bourgeois, des vétos que nous on conteste sur le terrain dans leur pratique libérale de la profession, et sous prétexte que, sur une idée, la taxe Tobin ou les OGM ou la mondialisation, ils ont les mêmes idées que nous, sauf que dans leur vie, dans leur pratique sociale, nous on pense qu'ils sont de l'autre côté de la barrière. Alors, se retrouver sur les idées mais pas sur les pratiques, c'est pas comme ça qu'on fait les combats politiques* ». On est face à l'opposition entre une logique d'expertise et une logique pratique.

Ces conflits se répercutent à Valence sur la question du choix des témoins pour le procès. Les adhérents de la C.P.-26 considèrent comme seuls pertinents des agriculteurs ou des témoins « politiques » radicaux¹⁷, alors que les membres d'Attac proposent comme témoins des experts, des élus, ou des témoins de la « société civile » afin de ne pas s'enfermer dans une dimension trop « syndicale ». Si l'on assiste ainsi très vite à des échanges violents entre les deux camps pour imposer leur légitimité et leurs témoins, ces conflits sont absents à Foix où la légitimité est reconnue dès lors que l'on a participé au fauchage ou que l'on s'investit dans le collectif : « *l'idée c'était que tout le monde était le bienvenu et pouvait participer à partir du moment où l'on vient pour l'intérêt commun. Point. Après chacun a ses idées, sa façon de militer, ça, c'est pas un souci.* », et où les témoins sont choisis de manière consensuelle en fonctions des lignes de défense discutées entre inculpés, privilégiant les témoignages concrets. C'est enfin la question des raisons de la participation qui divise les acteurs, question qui se traduit dans notre enquête par les conflits entre répertoires argumentaires mobilisés pour le procès. Du côté de la C.P., l'argumentaire est plus politique – les OGM sont un produit du

¹⁵ Cf. H. P. Kitschelt travaillant sur le mouvement anti-nucléaire en Suède, France, Allemagne et E.U : « Political Opportunity Structures and Political protest : Anti-Nuclear movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, 1986, p. 57-85.

¹⁶ à l'image de la légitimité prolétarienne dans les années 70's.

¹⁷ A l'instar de José Bové qu'ils proposent mais que le camp d'Attac refuse, avançant qu'il serait déplacé de faire témoigner un individu déjà condamné par la justice.

capitalisme que l'on combat – mais aussi plus corporatiste. On y reprend à son compte l'argumentaire du syndicat, sans chercher à le personnaliser dans une approche « par procuration » : je fais confiance à ceux dont je me sens proche pour élaborer un argumentaire que je n'ai pas les moyens (en temps, en capital culturel, en information) d'élaborer moi-même. Cette approche présente, pour ces agriculteurs qui n'ont que peu de temps à consacrer au militantisme, le meilleur rapport qualité/coût pour préparer sa plaidoirie. Du côté d'Attac, chacun utilise ses compétences pour élaborer son propre argumentaire - en y passant parfois ses journées -, attaquant les OGM sur différents fronts : économique, environnemental, juridique, ainsi que sur la question de la recherche publique, du rôle de l'Etat... On est allé faucher non pas pour « résister » mais pour montrer son refus de se faire imposer des produits sur lesquels on considère que l'on doit être consultés en tant que citoyens.

L'incompréhension des deux registres de participation se double bien vite de mépris et d'accusations violentes, les membres d'Attac reprochant l'attitude de remise de soi - « *comment est-ce possible de ne pas s'intéresser plus à son procès ?* » - de ceux de la C.P. qui leur reprochent à leur tour de perdre leur temps à construire des argumentaires beaucoup moins percutants et généraux que les leurs. On ne retrouve pas ces conflits à Foix où, bien que les faucheurs ariégeois n'aient pas tous fauchés pour les mêmes raisons, tous les arguments sont considérés pertinents à partir du moment où ils émanent d'une personne qui a fauché, et le juge écouterait ainsi certains inculpés reprocher aux OGM de toucher à « la substance même de la vie », d'autres les critiquer par rapport à l'agriculture biologique ou d'autres encore les rejeter comme produit aliénant les agriculteurs au profit des grandes firmes semencières.

3. Interactions entre sous-champs du mouvement social : coopération versus concurrence

Nous dressons dans cette partie quelques hypothèses pour expliquer comment deux mêmes organisations, Attac et la C.P., entretiennent des liens d'interdépendance – relevant de la concurrence à Valence et de la coopération à Foix – opposés dans deux sous-champs locaux.

A Foix comme à Valence, les procès consécutifs aux actions de désobéissance civile représentent une étape de l'action militante vis à vis des OGM : élargir la « cause ». La controverse naît dans le milieu agricole avec l'implication de la C.P., puis s'ouvre aux militants écologistes avec GreenPeace. Cependant, pour accéder au grand public, une « cause » doit être « publicisée » et « déssectorisée »¹⁸ : c'est à cette étape que participent les actions de fauchages « citoyennes ». Mais les conceptions de l'élargissement de la cause divergent sur les deux terrains.

Les propos de M. Boson témoignent d'une vision utilitariste de l'invitation d'Attac : « *La stratégie nationale c'était de dire on fait des actions, alors on en est incitateurs bien sûr, mais on essaye de pas être tous seuls, l'idée était de diluer les responsabilités, et puis de montrer aussi que la question des OGM ne concerne pas que les paysans, donc on a décidé de la faire nous en tant que Conf, et de la proposer aux associations amies* ». Attac a des ressources que la C.P. n'a pas, en termes de nombre, de savoir-faire, de médiatisation, elle est donc une alliée de poids et l'associer à un action procède d'une « connaissance maîtrisée de l'espace des mouvements sociaux, nécessaire à la constitution d'alliances, à l'évaluation de l'état du rapport de force qui oppose à un adversaire [...] »¹⁹. De nombreux membres d'Attac exprimeront d'ailleurs le sentiment d'avoir été utilisé comme de la « piétaille ».

Ce processus de déssectorisation de la cause n'est pas marqué à Foix par des liens d'instrumentalisation entre les deux organisations mais plutôt par la mutualisation des ressources. En effet, les militants ariégeois considèrent les organisations auxquelles ils

¹⁸ A. Collovald, B. Gaiti, "Des causes qui parlent...", *Politix*, 16, 1991.

¹⁹ L. Mathieu, op. cit.

appartiennent comme autant d'outils, de ressources à utiliser dans leur combat : « *Nous on est ensemble, on s'en fout : t'es de la Conf, ben t'as un outil-Conf, tu le mets à disposition quand il y a besoin [...] Maintenant y'a Attac ben tant mieux, c'est un nouvel outil dont on dispose* » si bien qu'aucune organisation ne peut se proclamer détentrice de la « cause ».

Ces logiques de concurrence d'un côté et de coopération de l'autre se répercutent à toutes les étapes de la préparation du procès, notamment dans le fonctionnement des collectifs de soutien aux inculpés. A Valence, les conflits sont permanents lors des réunions du CS et les divergences idéologiques se cristallisent dans des débats « théoriques » qui transforment bien vite le comité de soutien en champ de luttes. Les inculpés n'ont pas d'autonomie par rapport au CS, leurs différences sont considérées comme des obstacles, si bien qu'ils se retrouvent l'objet d'enjeux de prises de position, d'oppositions idéologiques au sein d'une structure bien vite paralysée dans son fonctionnement.

A Foix le problème ne se pose pas en ces termes puisque la division du travail est claire : les aspects idéologiques sont traités entre inculpés et le collectif s'occupe de l'aspect logistique de la préparation du procès. Vincent Chambon explique comment un cadrage politique est réalisé dès le départ afin de définir un lieu où les pratiques participatives pourront fonctionner sans être parasitées par des débats stériles : « *on commence sur la réflexion, on va jusqu'à l'extrême de la réflexion, on pousse nos divergences, notre dissensus pour savoir jusqu'où on n'est pas d'accord, et à partir de là : d'accord, ça on l'écarte, ça on l'écarte, ça on s'entendra pas, mais tout ce qui est entre on va s'entendre. A partir de ce moment là on a réglé notre truc, et politiquement on est bordé dans nos têtes, on se pose plus les questions* ». Le collectif danger-OGM est considéré non pas comme un champ de luttes mais comme un outil mis à la disposition de la préparation du procès: il soutient les inculpés sans les influencer pas et accepte la différence des arguments qu'ils développent dans une logique unitaire.

Pour comprendre ces rapports distincts entre sous-champs, il faut tout d'abord replacer chacune des composantes dans le champ du mouvement social local. On s'aperçoit ainsi que le fauchage de Valence est la première occasion de rencontre autour d'une mobilisation des deux organisations alors qu'en Ariège, de nombreuses actions collectives avaient déjà réunis les structures locales d'Attac et de la C.P. Il faut s'arrêter de plus sur les dates de ces deux fauchages pour comprendre que celui de Valence implique des membres d'Attac alors que la direction nationale de cette association n'a pas encore pris de position officielle sur les fauchages et qu'elle s'est déjà prononcée positivement lors du fauchage de Foix. La participation de membres d'Attac au fauchage de Valence vient ainsi remettre en cause le monopole de la contestation des OGM détenu jusque là par la C.P. qui ne semble pas prête à accepter ce coût. De plus, la présence au sein de la section drômoise de la C.P. du secrétaire national responsable des campagnes de fauchages à l'échelle française n'est pas sans incidences sur les relations entretenues avec Attac. Celui-ci joue en effet dans cette mobilisation locale sa place de représentant national étant controversé au sein de son syndicat où sa position très radicale est critiquée et où sa réélection dépend en outre de la réussite de la stratégie des fauchages. D'où son intérêt premier à maîtriser le sens de la mobilisation. Or nous avons vu que le comité local d'Attac est également investi d'enjeux de reconnaissance de la part du « national » : le terrain drômois se trouve finalement être le lieu d'ajustements, de différenciations, de négociations, entre positions locales et positions nationales où de nombreux acteurs locaux attendent une reconnaissance de leur hiérarchie.

La situation est toute autre à Foix où l'on ne retrouve aucun représentant, dirigeant national des organisations présentes et où les militants « de base » n'attendent rien des hiérarchies nationales qu'ils critiquent le plus souvent. D'autre part, le faible nombre de militants dans chaque organisation, ajouté à la multipositionnalité de certains redoublent l'intérêt des

militants ariégeois à la coopération entre organisations et à une logique unitaire. Une dernière explication à avancer relève des conflits d'habitus. En effet, si l'ensemble des militants ariégeois partagent, au-delà des appartenances politiques, un même « habitus néo »²⁰, on assiste à une réelle incompatibilité d'habitus à Valence entre membres d'Attac et de la C.P., ce qui pour nombre d'entre eux se matérialise par un rejet physique des « autres » – « O. Minot (Attac) est un gars qui m'est désagréable, physiquement » ou « avec M. Boson c'est tout simplement impossible de discuter » -.

L'attitude qu'entretiennent ces différents sous-champ du mouvement social avec le champ politique éclaire également les relations qu'ils entretiennent entre eux. En effet, les militants ariégeois s'accordent sur le refus de tout compromis ou de coopération avec les partis et hommes politiques qui ont perdu toute légitimité à leurs yeux. Ce sous-champ ariégeois de la contestation des OGM est donc unanimement partisan de « l'autonomie du mouvement social ». Si la C.P. adopte la même position à Valence, ce n'est pas le cas du camp d'Attac dont les membres se caractérisent par leur conception « citoyenne » d'interpellation des élus. Ils proposeront ainsi les témoignages de Corinne Lepage ou de Michèle Rivasi (ancienne députée PS de la Drôme) au procès.

Ainsi, la grande autonomie du sous-champ ariégeois par rapport aux champ national de la contestation des OGM ainsi qu'au champ politique, redoublée d'une pratique collective passée entre Attac et la C.P. et d'une communauté culturelle homogène permet d'expliquer le rapport de coopération qui lie les deux organisations à Foix, tandis que l'attente de rétributions de la part des instances nationales, associée à une première rencontre entre les deux organisations et à un choc de cultures permettent de comprendre le rapport de concurrence entretenu entre elles.

Cette partie aura montré que participer à une action collective relève d'un « ordre de pratiques particulier »²¹ et exige de la part des individus qui s'y engagent la maîtrise de capacités et de savoir-faire pragmatiques spécifiques²². Or, si certains courants²³ tendent à naturaliser ces compétences en les considérant à priori comme partie intégrante de l'équipement mental de base de l'ensemble des individus, la mise en évidence de situations de conflits entre divers registres de pratiques indique que peuvent exister de notables disparités entre acteurs. Les raisons de cette inégalité de compétence doivent être recherchées en priorité dans des différences de trajectoires sociales des agents et leur socialisation au sein de différentes cultures politiques. Nous présenterons ainsi en deuxième partie cinq portraits idéaux-typiques de faucheurs d'OGM comme moyens de rapporter les prises de positions présentées jusque là aux positions des acteurs.

II. Derrière ces divergences, des cultures militantes et rapports aux OGM qui cohabitent plus ou moins harmonieusement

A. Valence ou le « choc des cultures »

Une analyse sociographique des acteurs du comité de soutien ainsi que l'analyse de leur conception de la démocratie, de la participation politique, de leur rapport aux OGM, nous a permis de discerner trois figures idéales-typiques de faucheurs d'OGM drômois que nous présenterons ici.

²⁰ Cf deuxième partie

²¹ L. Mathieu, art. cit.

²² Tels maîtriser les différentes formes d'expression publique des griefs, coordonner son action individuelle à celle de ses partenaires, anticiper les attaques adverses, identifier les opportunités de jouer des « coups », présenter sa cause en lui conférant un degré de généralité...

²³ On pense notamment à certains travaux sur les « nouveaux mouvements sociaux » et les « nouveaux militants ».

1. Intellectuels-citoyens

« Tant qu'on n'a pas exploité la nouvelle situation créée à la suite de l'arrachage du 26 août, on ne poursuit pas les arrachages. Pourquoi ? Parce que c'est pas compris de l'ensemble de la population, ça nous couperait de la population qui reste à convaincre, or c'est justement celle-là qui nous intéresse [...] Ce qui a été poursuivi c'est de sensibiliser l'opinion, de faire un coup médiatique pour pouvoir derrière instaurer, rendre incontournable le débat, mais un débat citoyen »

Cette première figure de faucheur d'OGM concerne les militants (qui rejettent d'ailleurs ce « label » comme désuet et « trop lourdement connoté ») d'Attac drômois qui se sont investis dans cette action anti-OGM dans le but d'« ouvrir le débat ». Ils ont un capital scolaire et culturel élevé qui nous permet de les qualifier d'intellectuels, mais leurs trajectoires sont pour la plupart chaotiques et marquées par des déclassements et leur capital économique très faible. Ces militants présentent l'ensemble des caractéristiques attribuées aux « nouveaux militants » : rejet du militantisme traditionnel, refus de la délégation, mise en avant de la « personne », désir de plus d'horizontalité et transparence, et se revendiquent de l'éducation populaire. La participation politique est conçue comme un engagement personnel, lourd en temps, dans lequel le militant doit forger sa propre opinion sur le thème abordé et ce en se documentant par diverses voies dans une logique d'expertise, dans le but d'éclairer d'autres citoyens.

Attac est souvent la première organisation à laquelle ils adhèrent dans le but de « redonner sens au politique ». Ils se caractérisent en effet par un passé plus associatif que politique et leurs savoir-faire sont plus intellectuels que militants. Ils partagent également une très forte conscience civique, un crédo démocratique et sont animés par le désir d'établir une démocratie participative plus directe. Ainsi, s'ils rejettent le militantisme traditionnel des syndicats et partis, ils ne rejettent pas pour autant le système démocratique et ses élus qu'ils considèrent comme des interlocuteurs privilégiés dans le débat sur les OGM. Le rapport qu'ils entretiennent à leur organisation est ambigu dans le sens où d'un côté ils revendiquent la mise en avant de l'individu, autonome, produisant son opinion personnelle, refusant la hiérarchie, et de l'autre ils attendent de cette hiérarchie une certaine reconnaissance, rétribution. Faute de pouvoir (ou de vouloir) investir leur capital culturel sur le marché du travail, tout se passe comme s'ils l'investissaient dans leur pratique militante, important ainsi des dispositions et des compétences intellectuelles dans le champ politique (en particulier « l'individualisme » associé à la revendication d'une « opinion personnelle » et à la quête de « reconnaissance »).

Politiquement, ils se présentent « de gauche », « altermondialistes », mais ne se revendiquent pas anti-capitalistes et rejettent vivement toutes les « vieilles idéologies révolutionnaires ». Ils votent à toutes les élections, et nombre d'entre eux occupent des postes d'élus locaux. Leur conception de la participation peut être qualifiée de « civique » dans le sens où le système démocratique et ses institutions sont reconnues comme légitimes et lieu d'engagement²⁴.

Leur première réaction face à l'arrivée des OGM consiste à peser le pour et le contre, dans une approche « intellectuelle » des OGM, se documentant précisément et abondamment, de préférence à partir de sources scientifiques. Il ne s'agit donc pas de reprendre un argumentaire déjà établi et souvent trop « caricatural » ou radical mais au contraire de construire un argumentaire personnel qui puisse toucher le plus de monde possible. Ces militants sont favorables à la recherche fondamentale sur les OGM et prônent dorénavant l'arrêt des

²⁴ contrairement à la conception de la participation des ariégeois ou des agriculteurs de la C.P-26

fauchages au profit de modes d'action plus symboliques et éducatifs afin de continuer d'alerter le public. Ils considèrent en effet les actions de désobéissance civile comme trop « violentes » pour être comprises si bien que ces actions se situent à la frontière de leur domaine de participation alors qu'elles sont au cœur de la conception de la participation des agriculteurs de la C.P.

Il faut noter enfin que leur conception du « citoyen » est assez enchantée et socialement désincarnée, et celle de la démocratie assez élitiste, ces derniers ne semblant pas concevoir qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être un « je » dans ces milieux militants.

2. Paysans syndiqués

« On est quatre sur l'Ardèche, peu importe qui que ce soit qui y aille, mais pour le procès quelque part c'est moi qui suis impliqué personnellement, nominativement, mais pour le compte de la C.P, c'est à dire que j'ai eu la malchance que la justice m'ait choisi comme bouc émissaire, et je suis le prête-nom du mouvement, c'est pas vraiment mon procès, c'est le procès du mouvement. »

Cette deuxième figure militante est incarnée par les agriculteurs qui ne sont que simples adhérents de la C.P. drômoise, directement touchés par les OGM. Ils sont caractérisés par un faible capital scolaire (très peu ont un niveau bac), un faible capital culturel, et une approche des OGM « par procuration », s'en remettant à leur syndicat pour tout ce qui concerne l'argumentation, les choix à prendre pour la préparation du procès. Une partie d'entre eux réagit de manière corporatiste dans ce procès - la dissémination des OGM les menace dans leur profession - et l'élargissement du répertoire argumentaire à un cadre de critique globale de la société n'est pas toujours intégré. S'ils ne sont pas défavorables à la recherche sur les OGM en laboratoire, ils s'opposent à toute plantation à l'air libre.

N'ayant que peu de temps à consacrer au militantisme (de par leur profession), participer signifie pour la plupart d'entre eux avoir sa carte au syndicat et participer ponctuellement à des manifestations, des actions, faire acte de présence physique dans ces événements, mais les débats citoyens ou les assemblées mettant en pratique la démocratie directe n'apparaissent pas au menu de leurs pratiques participatives. Et pour cause : ces militants n'ont ni les capitaux, ni le sentiment d'être fondé à s'occuper de politique, ni le temps libre nécessaire à ce genre de pratiques.

Ils ont également une autre conception du système démocratique, dont ils se méfient et critiquent en termes de domination et de classes sociales, reprenant pour cela à leur compte le discours de leur syndicat. Contrairement aux premiers qui mettaient en avant l'individu et le qualitatif, ces derniers s'effacent au contraire au profit du collectif, du quantitatif, et expriment tous au cours des entretiens un fort sentiment d'illégitimité. Celui-ci se traduit entre autre par leur silence au cours des réunions du CS, laissant parler leur porte-parole de manière quasi exclusive, ou encore par le peu d'intérêt²⁵ - et une certaine méfiance - pour la politique avec un grand P., ne se sentant pas fondés à avoir des opinions politiques personnelles sur tout ce qui n'est pas « proche » d'eux. Aucun d'entre eux n'adhère à un parti politique.

Ils entretiennent à leur organisation une relation d'identification : s'ils s'en remettent entièrement à elle, ils lui sont redevable en contrepartie d'une identité positive qu'elle leur confère à travers son discours sur la profession de paysan.

Ainsi, leur conception de la démocratie, comme système dans lequel on ne peut se faire entendre que si l'on fait partie d'une organisation syndicale où l'on est nombreux et représentés ainsi que leur conception de la participation politique comme acte de présence

²⁵ P. Bourdieu, "La représentation politique. Éléments pluriels pour une théorie du champ politique", ARSS, 36/37, 1981.

pour « faire nombre », lors de manifestations ou d'actions, doit être rapprochée de leur culture et leurs caractéristiques sociales.

3. Porte parole paysans

« Le fait de refuser de se rendre aux convocations, c'est pas pour jouer aux cow-boys, c'est pour aussi avoir une attitude contestataire vis-à-vis de ce fonctionnement : on n'a pas commis un délit pour nous, on a fait une action syndicale donc on n'a rien à foutre avec la police et avec la justice »

Cette troisième façon de s'opposer aux OGM est également celle d'agriculteurs de la C.P., mais sociologiquement différent des précédents. En effet, on a affaire ici à des portes parole ou du moins à des agriculteurs qui n'ont pas ce sentiment d'illégitimité des premiers. Leur capital scolaire et culturel est assez élevé, mais souvent refoulé : tout ce qui est « intellectuel » est rejeté et l'on met au contraire en avant ses côtés manuels et paysans.

La critique des OGM est replacée dans un contexte global de critique du capitalisme. On ne parle pas de son cas personnel mais des agriculteurs et de la société en général, elle-même appréhendée par rapport au principe de domination et à la conscience de classe. Ces militants estiment que seuls sont fondés à s'exprimer sur le sujet des OGM des acteurs dont l'approche est aussi radicale que la leur, professant ainsi un « anti-intellectualisme d'intellectuel » qui revalorise le militantisme à l'« ancienne » et fustige le militantisme « petit-bourgeois » des autres. Contrairement à la majorité des enquêtés rencontrés à Valence, ces porte parole désapprouvent la recherche sur les OGM dans son principe même et n'envisagent quant au problème des OGM que leur seule éradication. Leur expérience militante est conséquente (de nombreuses références sont faites au cours des entretiens aux luttes du Larzac et aux Paysans-Travailleurs), mais concerne quasi exclusivement le domaine agricole d'où une compétence politique certaine mais peu « ouverte » à d'autres types de militantisme.

Le militantisme pour ces acteurs représente quasiment un plein-temps et l'engagement est exclusif : on donne son temps et ses compétences au syndicat à qui l'on doit beaucoup en retour. Ce type de lien militant à une organisation entraîne des enjeux de « chapelle » où « faire triompher sa boutique » passe parfois au premier plan devant l'intérêt de la cause.

Marc Boson²⁶ exprime sa conception assez radicale de la démocratie : *« J'ai jamais eu d'illusions par rapport à ça, aux partis... je suis pas démocrate [...] Je suis justement pour le respect des opinions et pour les divergences donc je suis anti-démocrate parce que la démocratie c'est finalement de l'arbitraire constitutionnalisés... A travers le scrutin, le respect de la majorité : est-ce que la majorité a toujours raison ? On se retrouve avec Le Pen au deuxième tour... »*. On comprend mieux à travers cet extrait d'entretien les relations conflictuelles qui ont pu s'établir entre le camp de la C.P. mené par M. Boson et le camp d'Attac qui représente le militantisme « petit-bourgeois » c'est à dire tout ce que ce dernier exècre : le credo démocratique, la conscience civique, l'éducation populaire, l'intellectualisme, etc. D'autant plus que ce dernier, instigateur de l'action de fauchage, a une conception du rôle d'inculpé assez singulière : il aurait aimé que les différents inculpés s'en remettent à lui (à la C.P.) pour la préparation du procès, les considérant comme des moyens pour médiatiser son propre discours.

Sa conception de la participation politique est radicalement opposée à celle des membres d'Attac dans la mesure où pour lui la participation ne peut être que collective, tire son efficacité et son impact du nombre et a pour but de « faire mal » à l'adversaire (et non de convaincre). On comprend mieux pourquoi le travail en commun au sein du CS est vite

²⁶ principal représentant de cette figure militante

devenu impossible, les conceptions de la participation politique et de la démocratie entrant en conflit direct.

Le cas de Valence illustre ainsi le régime général des luttes de concurrence au sein du « mouvement social » : luttes pour la définition du répertoire d'action légitime (éducation populaire / désobéissance civile) ; luttes pour la définition des formes d'organisations légitimes (« centralisme démocratique » / « démocratie directe ») ; luttes pour la définition des objectifs de la lutte ; luttes de classement entre organisations sur l'échelle droite-gauche (surenchère dans la « radicalité » / démarcation d'un « activisme gauchiste irresponsable »).

B. Des cultures militantes partageant un fond commun à Foix

On distingue à Foix deux types de figures militantes, mais contrairement à Valence, ces figures ne recoupent pas les clivages organisationnels et présentent tout d'abord de nombreuses ressemblances. Les deux figures « éthique » et « politique » sont les deux pôles d'un continuum sociographique.

1. Des caractéristiques de « néo-ruraux » communes aux différents acteurs ariégeois

Si l'on qualifie de « néo-ruraux » des individus qui ont quitté une vie citadine et une profession pour s'installer à la campagne et y avoir une nouvelle activité, les neuf inculpés de Foix sont des néo-ruraux ainsi que la grande majorité des membres du collectif danger-OGM. Tous les enquêtés ont également vécu une rupture avec leur milieu d'origine « de droite » ou apolitique et sont partis pour la plupart voyager suite à ces ruptures. Ils sont caractérisés socialement par un capital culturel élevé, acquis principalement de manière autodidacte²⁷, et un capital économique faible. Ils partagent également une sensibilité libertaire qui s'exprime quotidiennement par un refus du « système » à tous les niveaux : refus du vote, de la consommation en grande surface, des marques, etc, et par une grande radicalité dans leur propos politiques (scepticisme face aux solutions « réformistes »). Ils sont par conséquent très méfiants et vigilants par rapport aux partis politiques, à la récupération et à la « personnalisation »²⁸.

Dans la vie quotidienne, une sensibilité « bio » les réunit, sensibilité qui s'exprime dans le régime alimentaire d'une part, mais également dans la pratique que ce soit en produisant bio pour les agriculteurs ou en participant à des coopératives biologie pour les autres.

L'opposition entre intellectuels et manuels qui scinde les inculpés de Valence en deux camps n'existe pas à Foix. Les deux versants sont présents chez les mêmes individus qui apparaissent, en quelque sorte, comme des « intellectuels-pratiques ». La quasi-totalité des enquêtés émettent le souci de « mettre en pratique leurs idéaux », souci qui s'exprime de différentes manières : installation dans une ferme bio, mode de vie écologique, utilisation d'énergie renouvelable, etc. Enfin, tous ces militants se connaissent et fréquentent les mêmes lieux – et ceci n'est pas sans incidences sur le type de liens qu'ils établissent entre eux –, que ce soit les marchés (hauts lieux du militantisme ariégeois), les festivals « alternatifs », ou les espaces culturels.

Ainsi, qu'ils soient syndiqués à la C.P., membre d'Attac, des Verts ou « non-affiliés », ces militants ariégeois partagent un même « habitus néo ».

²⁷ Aucune tendance n'a pu être relevée en ce qui concerne le capital scolaire très variable d'un militant à l'autre si ce n'est que les situations professionnelles ne sont que très rarement liées aux diplômes obtenus.

²⁸ José Bové étant inculpé à Foix, les militants ariégeois ont été très vigilants à ce qu'il ne les « représente » pas ni ne les éclipse.

2. Néo-ruraux « éthiques »

« Moi les OGM, j'ai une conception de la nature où la nature a toujours resemé, par la pollinisation des abeilles, sur la terre y'a toujours eu assez à manger pour tout le monde tant qu'il n'y avait pas des colons ou des trucs économiques qui font qu'on bloque, des embargos, etc... Pour moi les OGM c'est la même chose que le clonage dans le sens où on va toucher la substance de la vie... »

Cette quatrième façon de s'opposer aux OGM est celle d'acteurs engagés « au quotidien » autour de thèmes liés à l'alimentation biologique, la médecine parallèle, l'accord avec la nature, etc. Ils rejettent toute étiquette politique et ne vont pas souvent voter, le vote étant considéré comme un leurre. Leur critique du « système » démocratique est radicale : ils n'y « croient plus », la politique est entièrement à refaire, « en éliminant d'abord toutes les crapules »... S'ils ne militent dans aucune structure politique de manière régulière, ils se mobilisent ponctuellement, pour des causes qui les touchent, agissant alors en « électron libre ». On comprend alors que seul le « je » de l'individu soit reconnu et mis en avant.

Leur première réaction face aux OGM peut être qualifiée d'émotionnelle : on « se sent » immédiatement défavorable car les OGM ne cadrent pas avec la vision spirituelle du monde que l'on a. On réagit ainsi aux événements par rapport à son « ressenti ». Leur approche des OGM peut être qualifiée de « sensible » ou « éthique » : ils sont opposés aux OGM dès leur apparition car ils représentent une technologie « contre-nature », porteuse de risques pour l'environnement et la santé. Comparés au clonage, au nucléaire ou à la vache folle – autant de dérèglements du « système » - les OGM sont critiqués dans le cadre d'une vision personnelle d'un monde qui « tourne mal ».

L'acte de fauchage n'a pas été réfléchi : on y va spontanément, sans envisager la possibilité d'être inculpé. Ces acteurs ne participent quasiment pas aux réunions du collectif et guère plus à celles des inculpés : l'investissement en temps est limité. Leur conception de la participation politique est donc celle d'actes ponctuels, de « don de soi » pour une cause qui touche : *« Quand il fallait être là et qu'il y avait besoin de monde j'y allais, je me souciais pas des organisateurs, je faisais don de ma personne, et je me tenais au courant seule, je n'essayais pas de rentrer dans un courant quel qu'il soit. J'ai jamais été à aucune association, rien ».*

Pour ces faucheurs, la société actuelle n'est pas démocratique et ils expriment au cours des entretiens leur souhait de « vrais débats citoyens » et d'une meilleure information de la population « que cette société désinforme ». Et malgré leur faible compétence politique et leur statut de non-affiliés, ils ne présentent pas de sentiment d'illégitimité qui caractérise les acteurs à faible compétence politique drômois et se sentent fondés à prendre la parole en public et à exprimer une opinion personnelle. On peut supposer que leur statut de « marginaux » entraîne certes une exclusion mais également une moindre intériorisation de la domination et de la censure propres au « système » qu'ils récusent. Cela expliquerait l'absence de sentiment d'illégitimité ou d'incompétence de ces acteurs malgré leur faible compétence politique.

3. Néo-ruraux politiques

« Ils se ressemblent tous dans leurs discours, leur compromis à la société dans laquelle on est contraint de vivre aujourd'hui... Qu'est-ce que tu peux attendre de ces gens-là ? Y'en n'a aucun qui va te garantir de faire vivre des contre-pouvoirs afin que les actions entreprises de transformation soient irréversibles [...] les moyens de résistance, ça existe que dans les mouvements »

Cette dernière façon de s'opposer aux OGM est celle de militants libertaires radicaux qui dressent une critique globale de la société : les OGM sont appréhendés comme un produit aliénant du capitalisme à combattre. S'ils rejoignent les précédents sur la méfiance par rapport aux appareils politiques, aux hommes politiques et au vote, ces militants se différencient par leur grande compétence politique liée à l'accumulation d'expériences militantes, souvent depuis 68, dans diverses organisations. Ils se caractérisent également par leur multipositionnalité et nombre d'entre eux ont la double appartenance C.P. et Attac ou Vert et Attac, cumulée à une adhésion à un organisme professionnel agricole.

Leur réaction face aux OGM est purement « politique » et non sensible comme les précédents et les arguments avancés lors du procès ne relèvent pas de ressenti personnel mais bien d'une analyse en terme de domination, d'aliénation du paysan par le brevetage et la propriété du vivant. Aller faucher relève de l'évidence et apparaît comme le seul moyen de freiner l'avancée des OGM et le fait que ce type d'action soit illégal ne gêne aucunement ces militants qui ne croient qu'aux contre-pouvoirs.

Le militantisme est affaire de tous les jours et représente un très fort investissement en temps pour ces néo-ruraux qui n'hésitent pas à citer Marx, Hegel ou les écrits des situationnistes comme références culturelles. Ils conçoivent la participation et l'engagement de manière collective, et si le « je » est souvent mis en avant, ils savent se fondre dans un « nous » dans un but d'intérêt commun. Ainsi, contrairement à Valence où le « je » et le « nous » semblaient inconciliables aux différents acteurs, les militants ariégeois ne tentent pas d'imposer leur point de vue comme seul acceptable.

On ne ressent pas chez eux le désir d'affirmer voire d'imposer sa vision de la participation comme seule pertinente. Ils considèrent au contraire comme légitime toute personne ayant décidé pour une raison ou une autre de participer au fauchage, l'idée étant que chacun apporte « ce qu'il peut » avec ce qu'il a dans le combat mené. Ainsi, si certains d'entre eux peuvent trouver les militants du « pôle éthique » peu politisés ou pas assez radicaux, leur conception du collectif danger-OGM et de la démocratie directe leur fera mettre en sourdine ces divergences au profit de l'avancée de la cause. On voit ici comment leur compétence politique peut s'exprimer par un jeu complexe de jonglage entre les différentes étiquettes et les différents lieux militants dans lesquels on les mettra ou non en avant. De toute façon, ces « étiquettes » militantes et les organisations qui sont derrière sont considérées par les militants ariégeois comme de simples outils à investir pour faire passer son message, même quand celui-ci ne rentre pas dans la droite ligne du discours « national ».

Le cas de Foix illustre un cas de « mise en suspens » des luttes de concurrence entre organisations. Deux facteurs semblent avoir joué un rôle déterminant : d'une part, l'homogénéité des habitus et des styles de vie « néo-ruraux », d'autre part, l'expérience acquise de la collaboration (logique unitaire), succédant à celle de la confrontation dans une aire géographique restreinte (logique distinctive).

Conclusion :

Si la plupart des expériences de pratiques participatives reposent sur le postulat qu'une plus grande participation des citoyens à l'élaboration des choix politiques est le remède nécessaire aux limites des systèmes politiques contemporains, cette enquête aura montré qu'il faut nuancer ce postulat à plusieurs niveaux. Tout d'abord, ce postulat apparaît très ethnocentrique en oubliant que tout citoyen n'a pas forcément les compétences, capitaux, estime de soi et temps libre nécessaires à cette élaboration des choix politiques. D'autre part, ce postulat reste flou quant à la notion de participation, et nous aurons également appris à travers ce travail que les différentes cultures militantes présentes lors des fauchages n'ont pas la même

représentation de ce que signifie participer en politique et que ces représentations sont fortement liées aux caractéristiques sociales des acteurs. La représentation peut ainsi être considérée comme un mode de participation plutôt que d'y être opposée.

L'analyse comparative de ces terrains nous permet enfin d'énoncer quelques hypothèses quant aux conditions sociales de l'accord dans un contexte d'action collective. Il semble tout d'abord essentiel de « se connaître » et se « reconnaître » entre militants n'appartenant pas aux mêmes organisations ou aux mêmes cultures, et cela demande du temps et des rencontres interorganisationnelles préalables au cours desquelles les différentes parties se « testent », marquent leur « territoire », s'assurent de leur propre position avant de s'engager dans un processus où l'identité organisationnelle sera diluée. Mais s'être côtoyé ne semble pas suffisant et il faut également reconnaître l'« autre » comme son « semblable » ou autrement dit avoir le sentiment d'appartenir au « même monde ». Les dispositions d'un groupe se traduisant par des choix dans un contexte d'action politique collective (un acteur choisira la position déjà constituée qui se rapprochera le plus de son système de dispositions), l'accord sera possible si les différents acteurs rallient un même ensemble de positions. Il existerait un « seuil d'affinité » ou une cohésion socio-culturelle minimale nécessaire au consensus (existante à Foix et non à Valence).

Il faut par ailleurs s'accorder sur la conception de la participation en politique et celle de la démocratie, afin de s'entendre entre autre sur la forme et le fonctionnement de la structure au sein de laquelle se fera le travail collectif. Les conceptions divergentes de la participation entraînent à Valence de vifs affrontements entre les cultures militantes alors qu'à Foix les acteurs partagent une même conception des pratiques participatives et reconnaissent diverses formes de participation comme légitimes.

Derrière ces divergences se jouent divers jeux et enjeux : le terrain drômois est caractérisé par l'importation de dispositions et compétences intellectuelles dans le champ politique tandis que le terrain ariégeois joue un jeu « politique ». En effet, une grande partie des conflits à Valence relève d'une compétition pour imposer une vérité exclusive à l'image des compétitions entre chercheurs pour atteindre la vérité dans le champ scientifique alors qu'à Foix, plusieurs vérités sont acceptées dans un jeu socio-politique où chaque groupe social a sa vérité et son savoir. De même, le terrain drômois est caractérisé par l'intransigeance des différentes figures les unes envers les autres dans une logique distinctive tandis que le terrain ariégeois est un lieu d'acceptation des différences dans une logique unitaire, autant d'oppositions qui renvoient aux règles du jeu propres au champ scientifique - où la vérité et l'accord sont absolus - et au champ politiques où ils sont relatifs.

Enfin, pour que le travail collectif soit consensuel entre différentes figures militantes il faut que chacune y trouve plus d'intérêt au consensus qu'au désaccord. Pour cela, les individus participant à l'action collective semblent devoir être assez « sûr d'eux » pour n'avoir rien à (se) prouver. Or ce sont bien des enjeux de chapelle, d'organisation qui dominent à Valence, chacune des deux organisations ayant le sentiment d'avoir plus à « perdre » qu'à gagner dans l'unité (la C.P. perdrait son monopole de la contestation sur les OGM et sa « radicalité » ; les membres d'Attac y perdrait leur « culture », instrumentalisés par une organisation traditionnelle). A Foix, les gains ne sont pas recherchés dans la rétribution par aucune institution. Les labels « Attac » ou « C.P. » sont investis comme autant de lieux où l'on va pouvoir exprimer ses idées mais desquels on n'attend rien. Et plus généralement, les militants ariégeois n'attendent rien de la société dans laquelle ils vivent, et cherchent au contraire à mettre en pratique localement une démocratie directe au sein de collectifs souples fonctionnant au consensus. S'ils prônent les mêmes valeurs que les membres d'Attac Drômois, ils réussissent à les mettre en pratique et acceptent la diversité des approches d'une même cause. Cette ouverture semble provenir du fait qu'ils ne cherchent pas à se positionner et donc se distinguer dans l'espace social, peut-être parce qu'ils n'y sont qu'à la marge et que

le fait d'avoir vécu une bonne partie de leur vie dans ce milieu contre-culturel les a épargné du besoin de reconnaissance par « le système ».

Pour résumer, nous pourrions dire que l'accord n'est finalement possible que si les différentes parties en présence s'entendent sur l'« essentiel » au sens que P. Bourdieu et J.C. Passeron donnent à ce terme: « Etant donné la difficulté qu'il y a à trouver des vraies différences sans sortir des limites du consensus, les oppositions risquent toujours d'être fictives ou formelles et l'on s'expose à ne jamais discuter de l'essentiel parce qu'il faut être d'accord sur l'essentiel pour discuter »²⁹.

²⁹ P. Bourdieu, J.C. Passeron, *Les héritiers*, Paris, Minuit, 1964, p.75